

L'association l'Atelier des Possibles (ex Double Clic)  
vous propose son 19<sup>ème</sup> concours photo

Deux thèmes au choix pour 2024 :

## **Sports et Biodiversité locale**

### **Ouvert à tous les amateurs à partir de 12 ans**

#### **Les DATES de L'EXPOSITION :**

Vendredi 22 novembre 2024 réservé aux enfants des écoles

Samedi 23 novembre et Dimanche 24 novembre de 14H à 18H

#### **Les INSTRUCTIONS :**

**1** Les photos doivent être déposées à l'accueil de la Mairie de Varennes-Jarcy du lundi 14 octobre jusqu'au vendredi 8 novembre dernier délai.

**2** Épreuves couleur ou noir & blanc (4 photos maximum par participant). Les candidats choisissent librement le thème qu'ils veulent traiter : soit l'un, soit l'autre, soit les deux.

**3** La taille des photos est au maximum de 30x40 cm, présentées avec ou sans marie-louise. Nous suggérons d'utiliser des marie-louise en vente dans les magasins de bricolage ou de déco photo. Dans ce cas, les photos seront correctement collées sur un carton de 30 x 40cm et de 2mm d'épaisseur maxi, sans attache afin d'être mises sous cadre. Les candidats, possédant des cadres noirs identiques à ceux de l'association A.D.P, peuvent présenter leur(s) cliché(s) encadré(s), sans vitre, avec leurs coordonnées au verso. Tout support non conforme sera refusé.

**4** Une étiquette portant le nom, l'adresse, le numéro de portable et l'email du candidat est apposée au dos de chaque carton avec une précision de l'âge pour les enfants.

**5** Les photos seront non signées afin d'être anonymes. Les photographes devront prendre les précautions nécessaires pour respecter le droit à l'image.

**6** Pour l'emballage de transport des œuvres, l'idéal est un carton à dessin ou un simple sac robuste avec votre NOM inscrit.

**7** Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute photo de mauvaise qualité d'impression ou de netteté, ou non conforme au format demandé (maxi 30x40) ou hors sujet.

**8** Les membres du C.A. de l'association pourront exposer, mais hors-concours.

**9** Les organisateurs afficheront les photos dans leur ordre d'arrivée avec un maximum de 180 photos.

**10** Les prix attribués ne sont pas cumulables.

**11** La récupération des photos a lieu en Mairie du mardi 26 novembre au mardi 3 décembre.

**12** Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement en cas de force majeure. Ils ne sauraient être tenus pour responsables dans le cas d'une décision d'annulation du concours, de son report ou de son déplacement, que ce soit pour des raisons de sécurité ou tout autre cas.

#### **Les PRIX :**

Le public décernera par vote : un prix enfant (de 12 à 17ans inclus) et trois prix adultes.

La remise des prix s'effectuera le samedi 23 novembre à 18H00 lors d'un vernissage. C'est pourquoi, les visiteurs ne pourront voter que le samedi de 14H à 17H30 précises.

Contact : Daniel Hanower – [daniel.hanower@gmail.com](mailto:daniel.hanower@gmail.com) – 06 58 48 81 30